

RÉAPPROPRIER L'ESPACE | RÉSONNER L'ESPRIT

AU
COEUR
DE
CETTE **TERRE**

2026
JANVIER – FÉVRIER

SOUMISSIONS
OUVERTES

11/07/2025

SOUMISSIONS
FERMÉES

11/28/2025





7 Novembre, 2025

Soumettez votre œuvre pour la chance d'être présenté(e) à la première exposition d'art autochtone de l'Assemblée législative du Manitoba - Au cœur de cette terre.

L'exposition occupera l'espace central du bâtiment, plaçant ainsi symboliquement et physiquement l'art autochtone au cœur de l'institution législative du Manitoba. Elle durera deux semaines et sera inaugurée le vendredi 30 janvier 2026.

Ce projet constitue une première étape dans l'engagement de l'Assemblée législative du Manitoba envers une réconciliation continue et significative et la décolonisation des espaces institutionnels. En installant l'exposition au cœur même de l'édifice, l'Assemblée souhaite mettre en lumière les liens profonds Autochtones au territoire sur lequel le bâtiment est situé. Ce projet vise à réapproprier l'espace et à amplifier la voix des Autochtones dans un contexte néoclassique. Winnipeg, considéré comme le cœur de l'Île de la Tortue, offre un cadre éloquent à cette initiative.

Sept œuvres seront sélectionnés pour l'exposition. Les artistes sont invités à interpréter le thème selon leur propre perspective et peuvent soumettre des œuvres de tout médium, y compris le perlage, la peinture, la sculpture, la gravure, le multimédia, etc.

Le comité de sélection initial est composé de:

- Dave Shuttleworth, sergent d'armes de l'Assemblée législative, membre de la Nation métisse de la rivière Rouge, du clan du Loup et fils du clan de l'Ours.
- Rick Yarish, greffier de l'Assemblée législative, d'origine ukrainienne, polonaise, irlandaise et écossaise.
- Claire Normandeau, commissaire de l'exposition et directrice du Programme des visites guidées de l'Assemblée législative, métisse de la rivière Rouge, d'origine française, anglaise et écossaise.
- Shay Jolicoeur, agente de visites guidées autochtones du Programme des visites guidées, métisse de la rivière Rouge.

Un comité consultatif composé de sept aînés de la province, de députés de divers partis et du président de l'Assemblée législative sera consulté dans le cadre du processus de sélection.

Les artistes sélectionnés seront invités au vernissage de l'exposition, le 30 janvier 2026. Ils seront également invités à participer à une courte vidéo présentant leur travail dans le contexte de l'exposition. Chaque artiste sélectionné recevra une indemnité de 754 \$ pour sa participation à l'exposition.

Exigences de soumission :

- Photos de haute qualité de l'œuvre.
- Titre de l'œuvre.
- Année de création.
- Description écrite (maximum 250 mots) ou vidéo (maximum 2 minutes) de l'œuvre.
- Biographie de l'artiste (écrite, maximum 500 mots) ou vidéo (maximum 4 minutes).
- Déclaration sur l'honneur d'appartenance aux Premières Nations.

Remarques concernant les soumissions :

*Les artistes qui soumettent une description ou biographie vidéo doivent inclure un lien Dropbox dans leur courriel initial.

*Si votre candidature n'est pas retenue pour cette exposition, veuillez noter que vos coordonnées seront conservées pour de futures expositions et occasions de participation à l'Assemblée législative.

Les candidatures doivent être envoyées à l'équipe des expositions de l'Assemblée législative du Manitoba à l'adresse :

exhibitions@mbassembly.ca avant **le 28 novembre 2025**.

L'Assemblée législative du Manitoba est un organisme indépendant, distinct du gouvernement du Manitoba.

Cette initiative marque une étape importante dans le cheminement continu de l'Assemblée vers la vérité et la réconciliation et dans la reconnaissance des voix autochtones dans les centres culturels et législatifs de la province.

